Puis-je venir avec des bagages volumineux au Château ?	
J'ai une visite à Trianon, comment y accéder ?	
Comment puis-je accéder à une visite guidée ?	
Puis-je venir avec mon chien ?	
Qui contacter en cas de perte ou de vol ?	
Où garer mon camping-car à Versailles ?	
Quelques points importants de règlement	
Les poussettes sont-elles acceptées à l'intérieur du Château ?	
Existe-t-il une carte pour préparer ma visite et retrouver l'ensemble des services ?	
Quels sont les accès au Château ?	
L'entrée principale du château de Versailles s'effectue par la Grille d'Honneur.	
Pour la visite libre du Château :	
• Si vous n'avez pas de billet à votre arrivée et que vous ne bénéficiez pas de la gratui présentez-vous d'abord à la billetterie dans l'aile des Ministres Sud (à gauche dans la	

d'Honneur), puis à l'entrée A du Château, réservée aux individuels.

• Si vous avez réservé votre billet en ligne et que vous l'avez imprimé à domicile ou si vous bénéficiez de la gratuité : présentez-vous directement à l'entrée A du Château muni de votre justificatif.

## Pour les Visites Guidées :

L'accueil des visites guidées au Château se situe à l'aile des Ministres Nord (à droite dans la cour d'Honneur).

## Pour les personnes en situation de handicap :

Un chemin piétonnier central depuis la grille d'Honneur vous permet un accès plus aisé jusqu'à la grille royale et l'entrée A.

Le stationnement dans la cour d'Honneur du Château est gratuit pour les personnes en situation de handicap sur présentation d'un justificatif nominatif (carte d'invalidité ou macarons GIC ou GIG). Pour bénéficiez de la gratuité, présentez votre justificatif à un agent (directement présent sur le parking ou au bureau d'accueil) au moment de votre départ.